

qu'ils seront En senté. Et En Estat de marcher, Et que [si] Je ne verrez point de disposition a la Cour pour Vostre retour Je vous les Envoirez aussi. avec ... [mon] Compte [de] Ce qu'ils auront receu Et de tout ce que me doibuez, Je ne Point de regret de vous avoir donné 6 homes, de ... [Gersau], mais si J'en fais des recrues Je les ferez de ce pais la Car ceux de mon Pais [- Pfyffer war Luzerner -] que J'ay conservé Pour les plus fidels Et les plus surs, sont Ceux qui m'ont le plus trompé.

Pour des Nouvelles le Duc [Jules] ... [Mazarin] s'en va En Alsace cette semene, [Philippe-Julien Mancini] Le Duc Denevers [=de Nevers]. quitte toutes ses charges qu'il possede En frence Et s'en va En Jtalie a Rome. La Paix Est faite Entre les Turcs Et L'Empereur [Leopold I.] a ce que l'on dit ou plustost treve pour 24 ans [- Vorläufer des Friedens von Vasvar vom Jahre 1664 -]. C'est tout ce que Je vous Peus mender des nouvelles de la diette [- damit dürfte die Jahrrechnung vom 2.-22. Juli 1662 in Baden gemeint sein -]¹ Vous aurez toute La relation Je vous Prie ... [vouloir] faire mes tres humbles baise-mains a tous Ces Camarades qui sont avec vous Et a M^r Vostre frere [Gardelt. Konrad IV. Zurlauben]".

1) s. EA VI 1, 561 (Nr. 358). Stadt und Amt Zug war auf dieser Zusammenkunft übrigens nicht durch den hierfür in Frage kommenden Beat II. Zurlauben vertreten.

Original - AH 96, 268-269

120

1662 Oktober 21., Paris

A

SCHREIBEN VON [GARDEHPTM. FRANZ LUDWIG] PFYFFER AN GARDEHPTM.
[HEINRICH II.] ZURLAUBEN, BOULOGNE

"Je vous donne advis Par Cellecy quoy que vous En aurez reseu une du Conte Nicolie [=Nicoli Duvernant?] que Le Roy [Ludwig XIV.] sans faulte va a La fin du mois a Dunkerque Pour prendre possession de La place [den er den Engländern abgekauft hatte]¹. Je ne doute Pas que vos Compagnies ne soyent bien En Estat sans [im Sinne von: sauf?] ses habits. sur ce ... vous ne menquerez Pas de donner ordre pour Vostre Compagnie aussi bien que Pour La Vostre[!] a ce que Je crois. vous demeurerez sans doute tout l'hiver a Dunkerque Et peut Estre plus. Vous aurez Occasion a L'arrivé du Roy de demander Vostre Congé a son Altesse [den Colonel général des Suisses et Grisons?, Eugène-Maurice de Sa-

voie, le Comte de **Soissons**] Le quel J1 ne vous reffusera Pas sans Assurancement[!] Pour pouvoir revenir avec La Cour. ... [Si] Je vous Peus rendre quelque service Commendé moy abseulement.

Du Reste Je vous apprend que Monsieur [le Trésorier] de st Marc [=Saint-Marc] a fait Arrester prisonnier Varrin [=Varin, ebenfalls Finanzbeamter], qui a Angagé tous nos billets de l'espargnie [gemeint der Caisse de l'Epargne in Paris?] du traitté de L'embassadeur [von Frankreich bei den eidg. Orten, Jacques Le Fèvre de Caumartin bzw. Jean De la Barde] de l'enné 1647 et 1649. les quels billets Estant en gage ont Esté Consummez Et vendu a d'autres de sorte que Pour toulte Nostre praetention, J1 n'ous[!] reste que les debtes que les Cap.^{nes} Luy doivent. J1 m'a dit que vous Luy ... [devez] ... [10000] Livres dont J1 a donné les promesse a st Marc. L'une de 7000 L Et l'ault[r]e de 3000 L

Nous sommes aprez a scavoir Ceux qui ont Consommer nos billets le sachant nous ... [esperons] que La chambre de Justice nous fera rendre nostre bien. mais C'est une long[u]e sollicitation C'est tout que Je ... [vous peux] mender Vous priant Vouloir faire mes baisemains a M [Gardehptm. Jean-Antoine] Renolt [= de Reynold] Et M Vostre frere [Gardelt. Konrad IV. Zurlauben] ... [Die Gardehauptleute Jean-François de] Courten [Christoph von] Wal[d]-kir[c]h Et [Samuel de] Marval sont partj a ce matin".

1) s. Zurlauben/HM II 216

Original, mit Siegeln - AH 96, 270-271

121

1662 Oktober 18., Paris

A

SCHREIBEN VON [GARDEHPTM. FRANZ LUDWIG] PFYFFER AN GARDEHPTM. [HEINRICH II.] ZURLAUBEN, BOULOGNE

"Cellecy N'est que Pour vous donner advis que Presentement Je viens de Parler a Ma[dame] La Contesse Nicolie [=Nicoli Duvernant?] qui m'a dit qu'elle Venoit recebuoir lettre de Vous au subiect de vos desirs Et que sans avoir rejeu [=reçue] La Vostre Elle n'avoit Pas Laissé de vous rendre ses services que vous avez desirez d'Elle Et aprez une long[u]e Conversation moy L'ayant Confirqué dans son bon dessin Et Apuyé vos Jnterest autant qu'il m'a Este Possible, Elle m'a dit qu'a La fin du mois ou au Commencement de L'aultre au plus tard vous aurez Vostre Congé, de quoy J'en Estois fort aise Vous Coniurant ne vous